

Camera di i Territorii di Corsica

Raportu d'attività

di u 2021



Rapport d'activité
pour l'année
2021

Chambre des Territoires de Corse

Préambule	p. 3
Le rôle de la Chambre des Territoires de Corse	p. 4
La composition et la présidence de la Chambre des Territoires de Corse	p. 5
L'élection des membres de la Chambre des Territoires de Corse	p. 6
Le siège de la Chambre des Territoires de Corse	p.9
Le bilan	p. 10
Les sessions	p.11
Les commissions	p.17
Les outils créés et mis à disposition des membres	p. 18
Les moyens financiers et techniques 2021	p.20
Les ressources humaines	p.21

Préambule

La Loi du 7 mars 2017 ratifiant les ordonnances n° 2016-1561 du 21 novembre 2016 complétant et précisant les règles budgétaires, financières, fiscales et comptables applicables à la collectivité de Corse, n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la collectivité de Corse et n° 2016-1563 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures électorales applicables en Corse, a créé une collectivité unique en Corse, à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Collectivité de Corse constitue ainsi, depuis cette date, une collectivité à statut particulier, en lieu et place de la Collectivité Territoriale de Corse et des Départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse.

Elle comprend une Chambre des Territoires, dont le siège est à Bastia. Cette Chambre des Territoires a été créée afin de mieux coordonner l'exercice des compétences respectives des différentes collectivités territoriales et des différentes intercommunalités en matière d'action publique et de solidarité financière.

Le Décret n°2017-1684 du 14 décembre 2017 publié au Journal Officiel le 15 décembre 2017 relatif à la Chambre des Territoires de Corse et portant diverses dispositions d'adaptation à la création de la Collectivité de Corse avait été soumis pour avis le 21 septembre 2017 à l'Assemblée de Corse, il a été adopté par l'Assemblée de Corse après avoir été amendé sur la base du rapport coproduit par le Président du Conseil Exécutif de Corse et la Commission des Compétences législatives et réglementaires. Mais aucune des propositions n'a été retenue.

Aux termes de ce décret, « La Chambre des Territoires exercera les missions dévolues, dans chaque région, aux conférences territoriales de l'action publique (CTAP) ».



Le rôle de la Chambre des Territoires de Corse

La Chambre des Territoires de Corse est une instance de dialogue entre les collectivités locales de Corse sur les grands enjeux liés au développement local, à l'exercice de leurs compétences et à la cohérence de l'action publique sur l'ensemble du territoire.

La Chambre des Territoires peut débattre et rendre des avis sur tous les sujets relatifs à l'exercice de compétences et à la conduite de politiques publiques nécessitant une coordination ou une délégation de compétences entre les collectivités territoriales et leurs groupements.

Elle examine les projets qui lui sont présentés par les collectivités locales, leurs groupements ou leurs établissements publics, ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, dans le cadre de conventions territoriales d'exercice concerté des compétences ou des contrats de ruralité.

La Chambre des Territoires peut par ailleurs débattre de tout sujet d'intérêt général partagé, comme :

- Les enjeux prospectifs et les schémas stratégiques,
- La révision éventuelle du PADDUC,
- Les enjeux de contractualisation nationale et européenne.

Elle émet enfin des avis sur les rapports soumis à l'Assemblée de Corse, qui relèvent de son champ de compétences. Elle peut, dans ce cadre, soumettre des propositions d'amendements.

En marge de ces missions fixées par la loi, la Chambre des Territoires s'est aussi donnée comme rôle celui d'être un Centre de ressources pour ses membres et au-delà pour tous les élus qui souhaitent obtenir des informations relatives aux territoires, que ces informations soient d'ordre juridique, géographique, cartographique, patrimonial ou historique etc.

L'objectif est également d'être un pivot entre les services instructeurs de la Collectivité de Corse et les territoires afin de faciliter les échanges d'informations, le suivi des projets et améliorer l'ingénierie pour une optimisation des fonds consacrés au développement des communes et intercommunalités. Ainsi, des réunions délocalisées sont prévues et seront amenées à se mettre en place dès que la situation sanitaire le permettra.

La composition et la présidence de la Chambre des Territoires de Corse

42 membres

Le Président du Conseil Exécutif de Corse

La Présidente de l'Assemblée de Corse

10 conseillers exécutifs

8 élus de l'Assemblée de Corse

8 représentants des présidents des communautés de communes

2 présidents des communautés d'agglomération de Bastia et d'Ajaccio

8 représentants des maires des communes de moins de 10 000 habitants de Corse (lors des élections de 2020, seuls 4 se sont présentés et sont donc élus)

3 maires des communes de plus de 10 000 habitants.

1 représentant des collectivités territoriales et groupements de collectivités des territoires de montagne sur proposition du Comité de massif

Pour mémoire, l'année 2021 a connu un renouvellement partiel de ses membres lié aux élections territoriales.

La réunion d'installation de la troisième mandature a eu lieu le 25 octobre 2021.

Base juridique

Le décret d'application n° 2017 -1684, du 14 décembre 2017, publié au Journal Officiel le 15 décembre 2017, définit les modalités d'élection et de désignation des membres de la Chambre des Territoires.

L'arrêté n° R20-2018-01-24-004 du 24 janvier 2018, organise les modalités d'organisation de l'élection des représentants des présidents des communautés de communes et des représentants des maires des communes de moins de 10 000 habitants.

Le vote de 2021

Les Conseillers exécutifs et les Conseillers à l'Assemblée de Corse ont été renouvelés à la suite des élections territoriales de juin 2021.

Composition de la Chambre des Territoires : mandature 2020-2021

SIMEONI Gilles **Président de la Chambre des Territoires**
Président du Conseil Exécutif

TALAMONI Jean-Guy **Président de l'Assemblée de Corse**

10 Conseillers exécutifs

ANGELINI Jean-Christophe
BIANCUCCI Jean
BORROMEI Vanina
FAZI Bianca
GIACOMETTI Josepha
GUIDICELLI Lauda
LUCIANI Saveriu
MAUPERTUIS Marie-Antoinette
MORTINI Lionel
SARGENTINI François

8 Conseillers de l'Assemblée de Corse

CARLOTTI Pascal
CECCOLI François-Xavier
MARIOTTI Marie-Thérèse
POLI Antoine
PONZEVERA Juliette
PROSPERI Rosa
TOMASI Petr'Antone
VANNI Hyacinthe

2 Présidents des Communautés d'Agglomération

MARCANGELI Laurent **Président Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien**
POZZO DI BORGO Louis **Président Communauté d'Agglomération de Bastia**

3 Maires des communes de plus de 10 000 habitants

ANGELINI Jean-Christophe **Maire de Purtivechju (également membre en tant que Conseiller exécutif)**
SAVELLI Pierre **Maire de Bastia**
MARCANGELI Laurent **Maire d'Aiacciu (également membre en tant que Président de la CAPA)**

1 Représentant des collectivités territoriales et groupements de collectivités des territoires de montagne

GIANNI Jean-Jacques **Maire d'Evisa**

4 Représentants des Présidents des communautés de communes

DOMINICI Jean-Baptiste **Président Communauté de Communes de Marana – Golu**
MARCELLESI Pierre **Président Communauté de Communes de l'Alta Rocca**
MARCHETTI François-Marie **Président Communauté de Communes de Calvi - Balagne**
NICOLAI Marc-Antoine **Président Communauté de Communes de Costa Verde**

8 Représentants des maires des communes de moins de 10 000 habitants

Titulaires

ALBERTINI Don Marc, maire de Ghisoni
ARRIGHI Fabien, maire de Nuceta
BERTOLOZZI Paul-Antoine, maire de Quasquara
CECCALDI Attilius, maire de Lama
GIUSEPPI Jean, maire de Figari
LUCCIONI Jean-Baptiste, maire de Pitrusedda
MARTINETTI Achille, maire de Bucugnà
MORGANTI Jean-Toussaint, maire d'Ogliastro

Suppléants

VITTORI Philippe, maire de San Gavinu di Fiumorbu
BUSSETTA Jean-Yves, maire d'Altiani
PINELLI Jean-Laurent, maire d' U Pighjolu
ORSINI François, maire de Castifau
GIOCANTI Jean-Luc, maire d'Aucciani
CASTELLANI Pascaline, maire d'A Piana
ORSONI Marie-France, maire de Veru
VIVONI Ange-Pierre, maire de Siscu

Composition de la Chambre des Territoires : mandature 2021-2027

SIMEONI Gilles **Président de la Chambre des Territoires**
Président du Conseil Exécutif

MAUPERTUIS Marie-Antoinette **Président de l'Assemblée de Corse**

10 Conseillers exécutifs

ARMANET Guy
BASTIANI Angèle
FAZI Bianca
GIOVANNANGELI Gilles
GUIDICELLI Lauda
LIVRELLI Dominique
LUCIANI Antonia
MATTEI Flora
PAOLINI Julien
VINCIGUERRA Alexandre

8 Conseillers de l'Assemblée de Corse

ARENA Jean-Baptiste
CAITUCOLI Paul Joseph
COGNETTI TURCHINI Catherine
FILIPPI Petru Antone
LE BOMIN Vanina
MARIOTTI Marie-Thérèse
MOSCA Paola
PONZEVERA Juliette

2 Présidents des Communautés d'Agglomération

MARCANGELI Laurent **Président Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien**
POZZO DI BORGO Louis **Président Communauté d'Agglomération de Bastia**

3 Maires des communes de plus de 10 000 habitants

ANGELINI Jean-Christophe **Maire de Purtivechju**
SAVELLI Pierre **Maire de Bastia**
MARCANGELI Laurent **Maire d'Aiacciu (également membre en tant que Président de la CAPA)**

1 Représentant des collectivités territoriales et groupements de collectivités des territoires de montagne

GIANNI Jean-Jacques **Maire d'Evisa**

4 Représentants des Présidents des communautés de communes

DOMINICI Jean-Baptiste **Président Communauté de Communes de Marana – Golu**
MARCELLESI Pierre **Président Communauté de Communes de l'Alta Rocca**
MARCHETTI François-Marie **Président Communauté de Communes de Calvi - Balagne**
NICOLAI Marc-Antoine **Président Communauté de Communes de Costa Verde**

8 Représentants des maires des communes de moins de 10 000 habitants

Titulaires

ALBERTINI Don Marc, maire de Ghisoni
ARRIGHI Fabien, maire de Nuceta
BERTOLOZZI Paul-Antoine, maire de Quasquara
CECCALDI Attilius, maire de Lama
GIUSEPPI Jean, maire de Figari
LUCCIONI Jean-Baptiste, maire de Pitrusedda
MARTINETTI Achille, maire de Bucugnà
MORGANTI Jean-Toussaint, maire d'Ogliastru

Suppléants

VITTORI Philippe, maire de San Gavinu di Fiumorbu
BUSSETTA Jean-Yves, maire d'Altiani
PINELLI Jean-Laurent, maire d'U Pighjolu
ORSINI François, maire de Castifau
GIOCANTI Jean-Luc, maire d'Aucciani
CASTELLANI Pascaline, maire d'A Piana
ORSONI Marie-France, maire de Veru
VIVONI Ange-Pierre, maire de Siscu

Le siège de la Chambre des Territoires de Corse



Le siège de la Chambre des Territoires est à Bastia. Les séances plénières se tiennent en salle des délibérations « Jean Leccia ».

Les locaux administratifs sont installés au sein de la Coupole, au 2^{ème} étage de l'Hôtel de la Collectivité de Corse.

La salle B49 accueille les réunions des commissions et groupes de travail de la Chambre des Territoires. Cette salle est également mise à disposition des élus qui souhaitent se réunir durant les sessions ou en dehors afin de préparer les séances de travail de la Chambre des Territoires.



Le bilan de l'année 2021

- Ont été organisées :
 - 4 séances plénières
- Ont été examinés et approuvés :
 - 35 rapports
 - 35 décisions

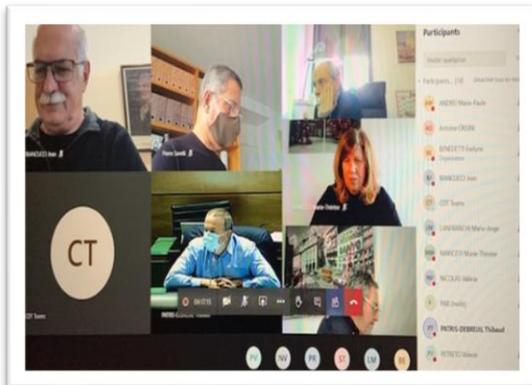
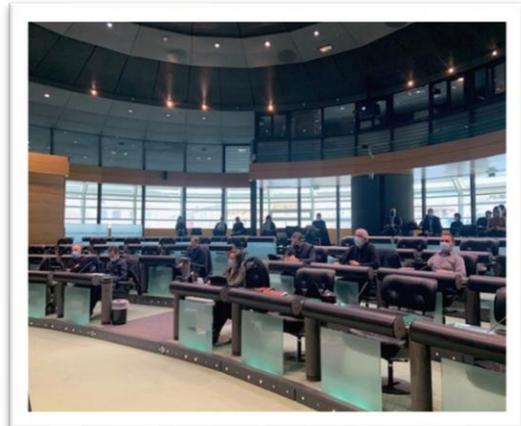
Le temps fort de l'année 2021 a été le passage de la deuxième mandature qui résultait des élections municipales de 2020 à la 3^{ème} mandature qui résultait des élections territoriales. Une nouvelle fois, comme l'année précédente, l'expression de la vie démocratique ainsi que la crise sanitaire ont fait baisser le nombre de réunions de la Chambre.

Sur les **4** séances plénières **2** se sont passées avant le renouvellement et **2** après celui-ci. L'examen des rapports a eu lieu soit en présentiel soit en semi-présentiel selon les conditions sanitaires. Ces rapports ont été complétés, conformément à la possibilité ouverte par le règlement intérieur, par la consultation des élus sous forme de procédure écrite (lorsque l'avis de la Chambre est requis et que les délais ne permettent pas de convoquer les membres). **6** pendant la seconde mandature et **1** pendant la troisième mandature.

Les sessions

8 février 2021

Session plénière



Bilan de cette séance plénière

Examen
De 9 rapports
Et 9 décisions

Ordre du jour de la séance du 8 février

Rapport N° 2021-1

Point sur les travaux Economie sociale et solidaire

[Raportu N° 2021-1](#)

[Puntu nantu à i travagli Ecunomia Suciale è Sulidaria](#)

Rapport N° 2021-2

Travaux de la commission Loi ELAN et PADDUC

[Raportu N° 2021-2](#)

[Travagli di a cummissione Lege ELAN è PADDUC](#)

Rapport N° 2021-3

Travaux de la commission Développement durable et lutte contre le changement climatique

[Raportu N° 2021-3](#)

[Travagli di a cummissione Sviluppù durevule è lotta contru à u cambiamentu climaticu](#)

Rapport N° 2021-4

Travaux de la commission Incendies

[Raportu N° 2021-4](#)

[Travagli di a cummissione Incendii](#)

Rapport N° 2021-5

Travaux de la commission Evolution statutaire et organisation des territoires

[Raportu N° 2021-5](#)

[Travagli di a cummissione Evuluzione statutaria è organizzazione di i territorii](#)

Rapport N° 2021-6

Travaux de la commission Politique forestière

[Raportu N° 2021-6](#)

[Travagli di a cummissione Pulitica furestiera](#)

Rapport N° 2021-7

Présentation des conclusions des travaux du comité de pilotage Pattu per a ghjuventù

[Raportu N° 2021-7](#)

[Presentazione di e conclusioni di i travagli di u cumitatu di pilutera Pattu per a ghjuventù](#)

Rapport N° 2021-8

Désignation d'un membre représentant la Chambre des Territoires au COPIL Plan Relanciu

[Raportu N° 2021-8](#)

[Disignazione di u rprisintante di a Camera di i Territorii in u COPIL Pianu Rilanciu](#)

Rapport N° 2021-9

Désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de la Commission paritaire mixte sur les services publics dans les territoires

[Raportu N° 2021-9](#)

[Designazione di i rprisintanti di l'Assemblea di Corsica in a Cummissione mista paritaria nantu à i servizii publichi in i territorii](#)

En marge de ces rapports le Président de la Chambre des Territoires a fait un point d'information sur les rapports qui ont été présentés à l'Assemblée de Corse sur la territorialisation et la contractualisation
In margine à issi raporti u Presidente di a Camera di i Territorii hà fattu un puntu di infurmazione in quantu à i raporti dà prisentà à l'Assemblea nantu à a territorializazione è a cuntratualizazione

Ordre du jour de la séance du 12 avril

Rapport N° 2021-10

Travaux de la commission Loi ELAN et PADDUC

Raportu N° 2021-10

Travagli di a cummissione Lege ELAN è PADDUC

Rapport N° 2021-11

Travaux de la commission Développement durable et lutte contre le changement climatique

Raportu N° 2021-11

Travagli di a cummissione Sviluppù durevule è lotta contru à u cambiamentu climaticu

Rapport N° 2021-12

Travaux de la commission Incendies

Raportu N° 2021-12

Travagli di a cummissione Incendii

Rapport N° 2021-13

Travaux de la commission Politique forestière

Raportu N° 2021-13

Travagli di a cummissione Pulitica furestiera

Rapport N° 2021-14

Modification du règlement intérieur

Raportu N° 2021-14

Mudificazione di u rigulamentu internu

Rapport N° 2021-15

Proposition de modification de la composition de la Chambre des Territoires

Raportu N° 2021-15

Pruposta di mudificazione di a cumposizione di a Camera di i Territorii

Rapport N° 2021-16

Présentation de l'étude sur l'évolution de l'occupation et des usages des estives par territoire

Raportu N° 2021-16

Presentazione di u studiu nantu à l'evuluzione di l'occupazione è di l'usi di l'elpe per territoriu

Rapport N° 2021-17

Individualisation des crédits au titre du règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires

Raportu N° 2021-17

Individualizazione di i crediti à titulu di u rigulamentu di l'aiuti à e cumune, è intercumunalità è territorii

Rapport N° 2021-18

Modification du règlement des aides en faveur du logement et de l'habitat « Una casa per tutti, una casa per ognunu »

Raportu N° 2021-18

Mudificazione di u regulamentu di l'aiuti per l'alloghju è l'abitatu « Una casa per tutti, una casa per ognunu »

Rapport N° 2021-19

Plan territorial de prévention et de gestion des déchets

Raportu N° 2021-19

Pianu tarritoriali di riduzioni è di gistioni di i scarti

Rapport N° 2021-20

Présentation de la feuille de route relance de l'ATC

Raportu N° 2021-20

Presentazione di u fogliu di strada rilanciu di l'ATC

Rapport N°2021-21

Consultation sur les projets de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 et de Programme de mesures (PdM) associé

Raportu N° 2021-21

Cunsultazione nantu à i prugetti di Schema direttore d'accunciamentu è di gestione di l'Acque (SDAGE) 2022-2027 è di Prugramma di misure assuciatu (PDM)

Ordre du jour de la séance du 25 octobre 2021

Raportu N° 2021-22

Cumpusizione di u Scagnu

Rapport N° 2021-22

Composition du Bureau

Raportu N° 2021-23

Rinnuvellamentu di e cummissione è rinnuvellamentu di i so membri

Rapport N° 2021-23

Renouvellement des commissions et renouvellement des membres des commissions

Raportu N° 2021-24

Designazione di i raprisintanti di a Camera di i Territorii in l'organismi esterni è cummissione di a Cullettività di Corsica

Rapport N° 2021-24

Désignation des membres de la Chambre des Territoires dans les organismes extérieurs et commissions de la Collectivité de Corse

Raportu N° 2021-25

Raportu d'infurmazioni in quantu à u sviluppu è a commercializzazioni di u ritali altissimu flussu pà a Corsica

Rapport N° 2021-25

Rapport d'information sur le déploiement et la commercialisation du réseau très haut débit pour la Corse

Raportu N° 2021-26

Raportu nantu à l'evoluzione istituzionale di a Corsica, Wanda Mastor, Professore di l'Università

Rapport N° 2021-26

Rapport sur l'évolution institutionnelle de la Corse, Wanda Mastor, Professeur des Universités

Raportu N° 2021-27

« Prughjettu di pruposta di riforma lighjislativa pà una fiscalità incitativa pà a tramandera di u patrimoniu : lotta contru à u spusessu è a spiculazioni ; rilanciu di l'internu ; sustegnu à l'attività icunomica » da Maestru Alain Spadoni.

Rapport N° 2021-27

« Projet de proposition de réforme législative pour une fiscalité incitative de transmission du patrimoine : lutte contre la dépossession et la spéculation ; relance de l'intérieur ; soutien à l'activité économique », Maître Alain Spadoni

Raportu N° 2021-28

Puntu d'infurmazione :

- Analisi completa di i risultati di u PADDUC è di a so appiegazione, in particolare i so effetti in quantu à l'ambiente - Dimarchja di concertazione
- Rilazione Cullettività di Corsica - territorii : puntu nantu à e visite di terrenu
- Pulitica legnu è furesta

Rapport N° 2021-28

Point d'information :

- Analyse globale des résultats du PADDUC et de son application, en particulier ses effets en matière d'environnement – Démarche de concertation
- Relations Collectivité de Corse – territoires : point sur les visites de terrain de la Direction « Dynamiques territoriales »
- Politique bois et forêt

Ordre du jour de la séance du 29 novembre

Raportu N° 2021-29

Presentazione di i travagli di i cummissioni

Rapport N° 2021-29

Présentation des travaux des commissions

Raportu N° 2021-30

Cumpusizione di u Scagnu

Rapport N° 2021-30

Composition du Bureau

Raportu N° 2021-31

New Deal mobile : puntu d'infurmazione

Rapport N° 2021-31

Information sur le programme New Deal mobile

Raportu N° 2021-32
L'avanzà di u dispositivu Fondu Paese
Rapport N° 2021-32
Etat d'avancement du dispositif fonds Paese

Raportu N° 2021-33
Pruspittivi di l'individualizazioni di l'aiuti di nuvembri di u 2021
Rapport N° 2021-33
Perspectives d'individualisations des aides de novembre 2021

Raportu N° 2021-34
Approvu di u Schema Direttore d'Accunciamentu è di Gestione di l'Acque di Corsica 2022-2027
Rapport N° 2021-34
Approbation du Schéma Directeur et de Gestion des Eaux (SDAGE) de Corse 2022-2027

Raportu N° 2021-35
Mudificazioni di a cumposizioni è di i reguli di funziunamentu di u cumitatu di Conca di Corsica
Rapport N° 2021-35
Modification de la composition et des règles de fonctionnement du comité de bassin de Corse, Conca di Corsica

Lors de la séance d'installation, les membres de la Chambre des Territoires de Corse se sont prononcés sur la création d'un Bureau afin de faciliter la transversalité de leurs travaux en commission mais également pour fluidifier la temporalité de leurs séances entre deux sessions plénières.

Les élus ont également décidé, par un vote unanime :

De maintenir les 6 commissions créées en octobre 2020 :

- **Incendies** présidée par Donc Marc Albertini
- **Politique forestière** présidée par Fabien Arrighi
- « Loi ELAN et PADDUC » renommée « **PADDUC** » présidée par Pierre Savelli
- **Développement durable et lutte contre le changement climatique** présidée par Attilius Ceccaldi
- **Evolution statutaire et organisation des territoires** présidée par Achille Martinetti
- **Commission mixte paritaire sur les services publics** qui reste à installer.

Les commissions se sont réunies 24 fois que ce soit en présentiel (une réunion délocalisée à Corte), en semi présentiel ou bien en visioconférence totale. Ces changements d'organisations ont montré la nécessité et l'urgence d'avoir l'équipement informatique nécessaire pour mener les échanges dans les meilleures conditions. Ces nouveaux moyens, l'installation d'une visioconférence dans la salle des commissions ou bien la réfection de la salle des délibérations qui est dans un état technique préoccupant (qualité du son défectueuse, problème de diffusion en direct) n'ont pas abouti en 2021 malgré les efforts de la Secrétaire générale.

Les outils créés ou en cours pour mise à la disposition des membres

Une plateforme collaborative

Cet outil conçu sur le principe du système de GED (Gestion Electronique de Document), intègre les fonctions suivantes :

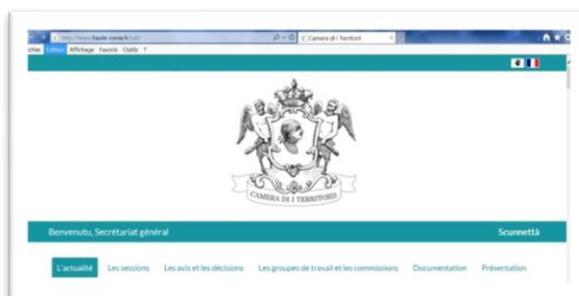
- Annuaire
- Textes, décisions, avis, ...
- Portail documentaire (veille juridique, revue de presse ...)
- Dépôt de documents, possibilité de mettre des commentaires et questions
- Travail à plusieurs sur le même document, workflows,
- Alertes
- Diffusion de documents types (pour modéliser par exemple les saisines, les délibérations etc.)



Continue d'évoluer...

Cette plateforme, ouverte avec des niveaux d'accès utilisateurs hiérarchisés, permet de :

- Diffuser les ordres du jour des sessions
- Donner accès aux documents de travail
- Lancer les procédures écrites
- Conserver la mémoire des travaux effectués



Un site Internet



Actuellement une page est ouverte à partir du site Internet de la Collectivité www.isula.corsica/territoires. Un étudiant en alternance a intégré l'équipe de la Chambre des Territoires et a été positionné en priorité sur la mise à jour des sites Internet, Intranet et développement progressif des réseaux sociaux.



Les moyens financiers et techniques

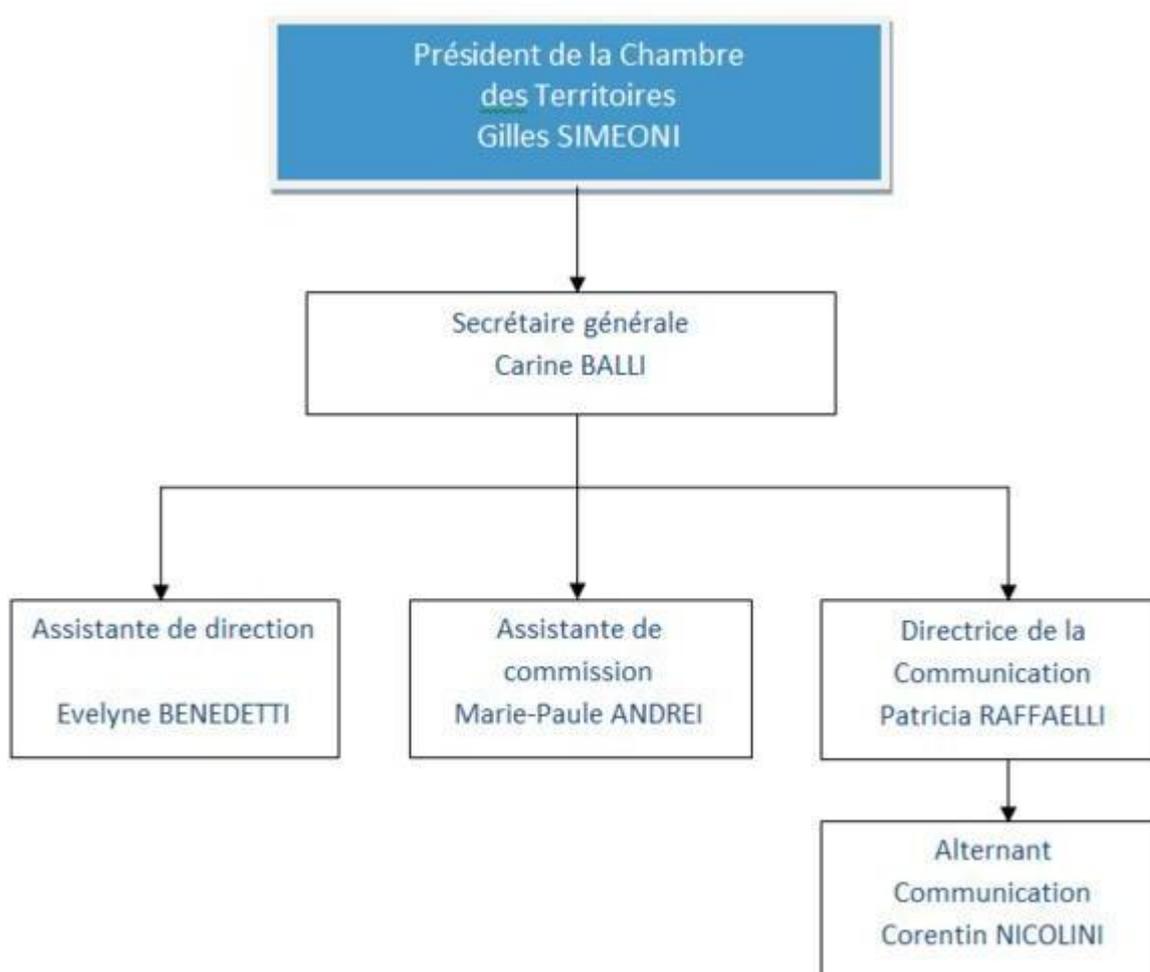
Le budget de la Chambre des Territoires a été particulièrement bas, s'élevant à 10 000 euros sur la base de la consommation du budget antérieur. Cette consommation faible est due aux circonstances sanitaires qui ont réduit le nombre de réunions et qui ont empêché les travaux et l'installation des nouveaux équipements qui étaient prévus

La crise sanitaire nous a montré l'importance d'avoir du matériel performant qui nous permet de tenir des réunions de commissions ou bien des sessions en distanciel, bien qu'en 2021 la demande n'a pas abouti, en 2022 un système de visioconférence devrait être installé afin de permettre aux maires et aux invités ne pouvant se déplacer lors des commissions de participer quand même à celles-ci.

L'équipe de la chambre des territoires s'est composée en 2021 de 5 puis 4 agents :

- La secrétaire générale jusqu'au 1^{er} août
- Une assistante de commissions
- Une assistance de direction
- Une directrice de communication
- Un stagiaire en alternance à l'université de Corse

Organigramme de la Chambre des Territoires jusqu'à août 2021





TERRITORIU, TERRA TOIA

Camera di i Territorii di Corsica
Palazzu di a Cullettività di Corsica
Giratoghju di u Marisciale Leclerc
20405 Bastia cedex 9

Chambre des Territoires de Corse
Hôtel de la Collectivité de Corse
Rond-point du Maréchal Leclerc
20405 Bastia cedex 9

Téléphone secrétariat : 04 95 55 69 00
Site internet : www.isula.corsica/territoires